

Le réseau REVMED

(CG du Var, du Vaucluse, des Pyrénées Orientales, de l'Aude et du Gard,
CA du Grand Narbonne, de Béziers Méditerranée, du Grand Alès,
CC de la Vallée de l'Hérault et ville de Montpellier

Pilotage / Evaluation

Revmed, mutualiser pour développer l'évaluation

Le contexte de l'innovation

Dans un contexte de tensions sociales et financières qui incite élus et administrations à améliorer l'efficacité et l'utilité de leurs actions, l'évaluation des politiques publiques reste peu développée en région malgré les échanges au sein de réseaux professionnels « classiques ».

Outre un portage politique indispensable, l'évaluation comme outil d'aide à la décision et de bonne gestion n'est pas encore assez reconnue et utilisée. Elle nécessite par ailleurs des moyens tant financiers qu'humains et plus encore des compétences et un savoir faire, pas toujours mobilisables ou non prioritairement mobilisées selon les collectivités...

L'idée innovante

Faire ensemble (mutualiser pour pratiquer)

Créer un réseau -formalisé mais sans structure juridique- d'entraide pour l'évaluation des politiques publiques entre collectivités méditerranéennes. Il est conçu comme un système d'échanges de services via la mutualisation des expertises pour répondre aux besoins d'évaluations de chaque adhérent et la réalisation d'évaluations communes.

L'objectif recherché

Le réseau affiche deux objectifs qui doivent permettre d'initier des évaluations :

L'apport pour ses membres de compétences, de temps et de conseils dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques

La diffusion de la culture et de la pratique évaluative auprès des décideurs publics du sud de la France.

Ils servent un objectif de long terme qui est l'amélioration du management des politiques publiques avec le souci d'une économie de moyens.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Pour devenir membre du réseau Revmed, les collectivités doivent – après accord du réseau déjà constitué - faire adopter par leur assemblée délibérante une charte de valeurs communes ainsi que les règles de fonctionnement du réseau.

Chaque année, un comité de pilotage, composé d'élus et des directeurs généraux des services des collectivités, fixe une feuille de route des actions qui seront conduites par le réseau.

Concernant les partenariats, Revmed a trouvé auprès de la Société Française de l'Evaluation (SFE) un appui financier et méthodologique, notamment lors de la conduite de travaux pour le réseau par des stagiaires. Cette institution se fait aussi le relais d'informations de certains événements ou résultats du réseau.

En 2015, Revmed accueillera les Journées Françaises de l'Evaluation de la SFE, qui rassemblent l'ensemble de la « communauté » pour l'évaluation des politiques publiques (collectivités, services d'Etat, Universités, bureaux d'études...)

Le contenu de la réalisation (*action, service rendu, dispositif...*)

En 2013, le réseau REVMED, par l'intermédiaire de ses membres, a consacré plus de la moitié de son temps aux travaux d'évaluation, 30% aux échanges de pratiques et comités techniques et 15% à son fonctionnement administratif.

Trois grands types d'actions réalisés par le réseau depuis sa création :

Actions à « plus-value formative » : Tous les membres se mobilisent gratuitement pour une des collectivités autour d'une évaluation (entretiens et cahier des charges pour la CABM, entretiens et analyses pour les monographies du CG30). Les membres suivent ainsi une formation pratique puis appliquent la méthode dans le cadre d'une vraie mission.

Appui technique : Une collectivité peut bénéficier d'un appui technique de la part d'une autre collectivité sur une étape de l'évaluation : cahier des charges, expertise sur l'analyse, relation avec le bureau d'études.

Evaluation conjointe : Les membres réalisent des travaux ensemble. Les CG30 et CG84 ont ainsi conduit une évaluation conjointe sur leur politique de protection de l'enfance. L'initiative commune, outre une économie sur la prestation, a permis d'améliorer la qualité de l'analyse à travers la réalisation d'un benchmark et l'échange de bonnes pratiques, durant et *a posteriori* de l'évaluation, lors d'une restitution, auprès des services enfance des collectivités. En 2013, neuf collectivités ont identifié ensemble des indicateurs communs pour le suivi évaluatif de leur Plan Climat Energie Territorial respectif. Elles ont par ailleurs associé des collectivités non membres dans une logique de diffusion de la pratique évaluative.

Les moyens humains et financiers (*budget total, coûts pour la collectivité*)

Le réseau est organisé sur le modèle d'un système d'échange local (SEL). Chaque membre contribue de manière équitable au fonctionnement et aux travaux conduits.

Le volume horaire consacré au réseau était de 456.5h en 2011 et 662h en 2013.

Le coût pour l'ensemble des collectivités en trois ans est de 204 128€. A qualité égale, le coût d'une prestation privée aurait atteint 293 908€. Plus la collectivité engage de travaux d'évaluation avec Revmed, plus elle semble y gagner en termes de coûts.

Le bilan de la réalisation

L'évaluation du réseau, réalisée en 2014 dans le cadre d'un projet pédagogique de l'IEP de Lyon, confirme le développement de la pratique d'évaluation dans les collectivités adhérentes. Six collectivités ont réalisé au moins une évaluation de politiques publiques. Revmed a eu un effet levier dans le lancement de deux évaluations et a contribué à l'amélioration qualitative de quatre autres travaux.

De plus, la montée en compétences des agents mobilisés se confirme. Elle atteste également de leur engouement pour les démarches proactives comme les formations-actions.

Par ailleurs, le « faire ensemble » a pris le pas sur la communication externe sans empêcher toutefois deux nouvelles collectivités d'adhérer depuis 2010.

Enfin, l'évaluation montre que le modèle est facilement transposable à d'autres territoires.